

Un mariage célébré à Las Vegas est-il reconnu en France ?

Réponse apportée le **03/31/2009** par MACON BDP Saône-et-Loire – Saône-et-Loire, Bourgogne

Bonjour,

Suite à votre question, veuillez trouver ci-joint des éléments de réponse.

Un mariage célébré à Las Vegas est reconnu en France s'il est enregistré sur l'Etat Civil français.

Sur le site :